



AVIS SUR LA CRÉATION
DU **PÔLE JEUNESSE** DE VERDUN

Présenté par

LE CONSEIL JEUNESSE DE VERDUN

au

Conseil d'arrondissement de Verdun

7 février 2017

Les membres du Conseil jeunesse de Verdun ont adopté le présent avis lors de leur assemblée du 30 novembre 2016.

Membres du Conseil jeunesse de Verdun

Valérie Ferland, présidente

Nicolas Pilon, vice-président

Marie-Ève Taillefer, responsable de comité

Simon Dansereau-Laberge, responsable de comité

Annie-Claude Lamarche, responsable de comité

Marie Chabot-Johnson

Daniel Loureiro

Serge Maamari

Damian Marczuk

Élodie Mercier-Schmidt

Coordination

Guy Lacroix

Olivier Guérin

Recherche et rédaction

Daniel Loureiro

Serge Maamari

Damian Marczuk

Nicolas Pilon

Élodie Mercier Schmidt

Marie-Ève Taillefer

Contribution spéciale

Valérie Ferland

Xavier Gagnon-Lagacé

Conseil jeunesse de Verdun

4501, rue Bannantyne

Montréal (Québec) H4G 1E3

Téléphone : 514-765-7153

Courriel : cjv@ville.montreal.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Le Conseil jeunesse de Verdun et le <i>Pôle jeunesse</i>	2
Méthodologie	3
Analyse des données	5
Profil des répondantes et des répondants	5
Connaissance du projet et fréquentation anticipée	6
Suggestions sur l'aménagement de la plage et du <i>Pôle jeunesse</i>	8
Recommandations	11
Mot de la fin	14
Annexe I	15

Le Conseil jeunesse de Verdun et le *Pôle jeunesse*

Le Conseil jeunesse de Verdun (CjV) est une instance consultative formée de 15 jeunes Verdunoises et Verdunois âgé-e-s de 12 à 25 ans. Il a le mandat de conseiller le maire ainsi que les conseillères et conseillers de Verdun sur les enjeux de la jeunesse et d'assurer la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les décisions de l'arrondissement. Verdun est le premier arrondissement montréalais à s'être doté d'un conseil jeunesse, en 2015.

Le dépôt d'un avis s'inscrit directement dans l'objectif du CjV de représenter la jeunesse verdunoise. Suite à leurs assemblées régulières, à leurs rencontres en comités de travail traitant de sujets d'actualités touchant les jeunes de Verdun et à leur implication dans la communauté, les membres du Conseil souhaitent concrétiser leurs actions en présentant aux élues et aux élus leur avis sur la création du ***Pôle jeunesse***. Une série de recommandations pour l'Arrondissement de Verdun seront exposées un peu plus loin. Celles-ci concernent la future plage de Verdun, le parc Arthur-Therrien ainsi que les demandes du Conseil d'élèves de l'École secondaire Monseigneur-Richard (ÉSMR).

L'idée du *Pôle jeunesse* a été tout d'abord inspirée par la décision des élues et des élus d'aménager la nouvelle plage de Verdun derrière l'auditorium. Avec l'école secondaire Monseigneur-Richard à proximité, les équipements de sport, de loisir et de plaisance (existants et prévus) du parc Arthur-Therrien et l'Auditorium (en rénovation jusqu'en 2018), cet espace deviendra un lieu de rassemblement privilégié pour la jeunesse verdunoise. En tant qu'espace public reliant les artères que sont les rues De l'Église et Wellington, la piste cyclable, les stations de métro De l'Église et Lasalle, sans compter la Rive-Sud de Montréal par l'entremise du pont Champlain, le *Pôle jeunesse* prendrait forme dans un environnement accessible, bouillonnant de possibilités et ouvert au public. Le CjV veut s'assurer que l'aménagement de cet espace correspond aux aspirations de la jeunesse, afin que cette dernière y trouve sa place.

À cet effet, les membres du CjV ont conceptualisé le *Pôle jeunesse* en tant qu'espace public inclusif alliant mixité sociale, accessibilité universelle, services et activités pour les jeunes, sécurité et multifonctionnalité des structures sportives.

Le choix du nom *Pôle jeunesse* sert à souligner la considération de l'Arrondissement envers sa jeunesse dans un espace récréatif et l'appropriation

dudit espace par les jeunes. Sachant que ceux-ci sont sous-représentés dans les instances décisionnelles et que leur voix se rend plus difficilement aux oreilles des décideuses et décideurs politiques, le CjV souhaite affirmer la participation des jeunes dans l'aménagement du parc Arthur-Therrien et de ses environs dans le but de susciter la participation et l'investissement de la jeunesse dans les affaires publiques.

Évidemment, les membres du CjV espèrent que toute la population, quel que soit son âge, s'appropriera ces lieux. Les demandes du *Pôle jeunesse* ne sont pas en conflit avec les intérêts de l'ensemble des Verdunoises et Verdunois, au contraire. Les citoyens de tous âges pourront certainement profiter des aménagements proposés. Nous souhaitons que le projet ait une portée sociale, notamment grâce à des installations favorisant l'activité physique, les échanges intergénérationnels et l'appartenance à la communauté. Nous espérons que les recommandations émises dans le présent avis auront un impact significatif sur les jeunes, notamment en ce qui a trait à la persévérance scolaire, à l'exclusion sociale, à leur épanouissement et à leur simple bien-être.

Méthodologie

L'avis repose sur une démarche de consultation d'une multitude d'acteurs concernés par la jeunesse. Nous avons d'abord consulté les jeunes de l'ÉSMR, par le biais de son conseil d'élèves, de la direction et du coordonnateur au service d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire, Guillaume Voyer. Nous les avons rencontrés pour discuter des demandes qu'ils et elles avaient formulées à l'Arrondissement en décembre 2015. Ces demandes ont été considérées et certaines sont défendues dans le présent avis.

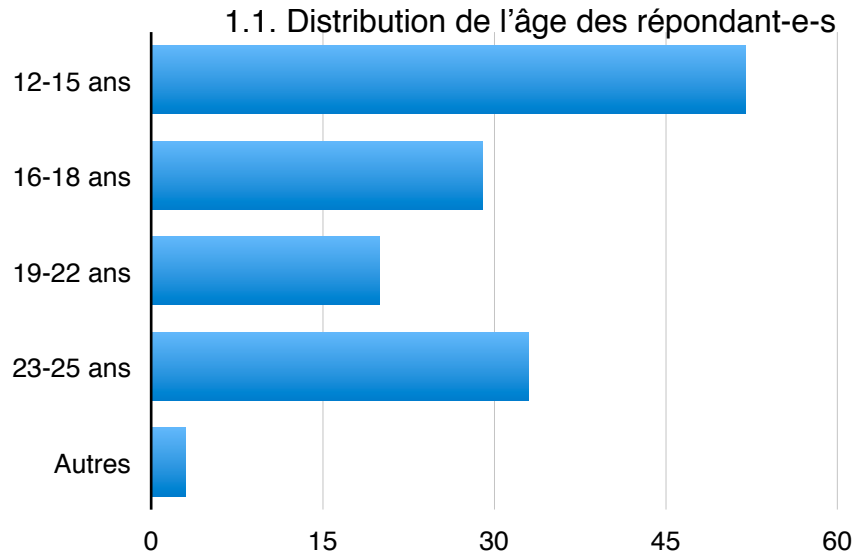
Par la suite, nous avons rencontré plusieurs acteurs de la société civile engagés auprès des jeunes; ces derniers nous ont permis d'élargir l'étendue de nos considérations et d'adopter des angles de vue intéressants. Que l'on parle de Toujours Ensemble, de L'Ancre de jeunes, du Bureau de Consultation Jeunesse, de même que de l'ensemble des membres de la Table de Concertation Jeunesse de Verdun, le CjV a pris en considération les voix de ces expertes et experts. Leurs connaissances approfondies des difficultés vécues localement par les jeunes de Verdun nous ont été fortement utiles dans l'élaboration de nos recommandations.

Enfin, le CjV a entrepris une consultation publique plus large par la création d'un sondage destiné à la jeunesse verdunoise (Annexe I). Le but de ce sondage était d'aller au-delà de nos propres perceptions des souhaits des jeunes verdunoises et verdunois et de leur permettre de nous transmettre leur vision idéale d'une plage et de ses environs. Bien que le CjV soit formé de jeunes représentant la diversité sociale de Verdun, nous voulions nous assurer de présenter un avis qui reflète réellement les intérêts de la jeunesse verdunoise.

À cet effet, un sondage lui a été soumis et 141 jeunes ont répondu en ligne ou en personne. Le questionnaire se concentrait sur deux aspects : la fréquentation anticipée de la plage par le répondant ou la répondante et ses aspirations quant à l'aménagement et l'animation du *Pôle jeunesse*. Le but était d'abord de vérifier ce que les jeunes connaissaient du projet de plage et s'ils prévoyaient profiter de ces installations. Nous voulions également sonder leur intérêt à participer à l'aménagement et l'animation des lieux. Ce genre d'initiative, soit la participation citoyenne dans la constitution d'un projet public, a généralement pour conséquence d'augmenter l'intérêt des participants et des participantes pour le projet. Finalement, nous souhaitions que le ou la jeune remplisse le sondage en sentant que ses intérêts et ses opinions seront pris en considération par l'arrondissement de Verdun. Après tout, l'objectif ultime du CjV réside dans l'accroissement de l'implication des jeunes Verdunoises et Verdunois dans le processus démocratique municipal et dans une meilleure prise en compte de leur voix par les élués et les élus. La collecte et la comptabilisation des données ont été effectuées par les membres et la coordination du CjV.

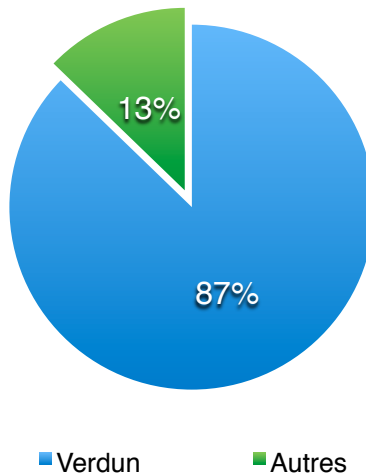
Analyse des données

1. Profil des répondantes et des répondants

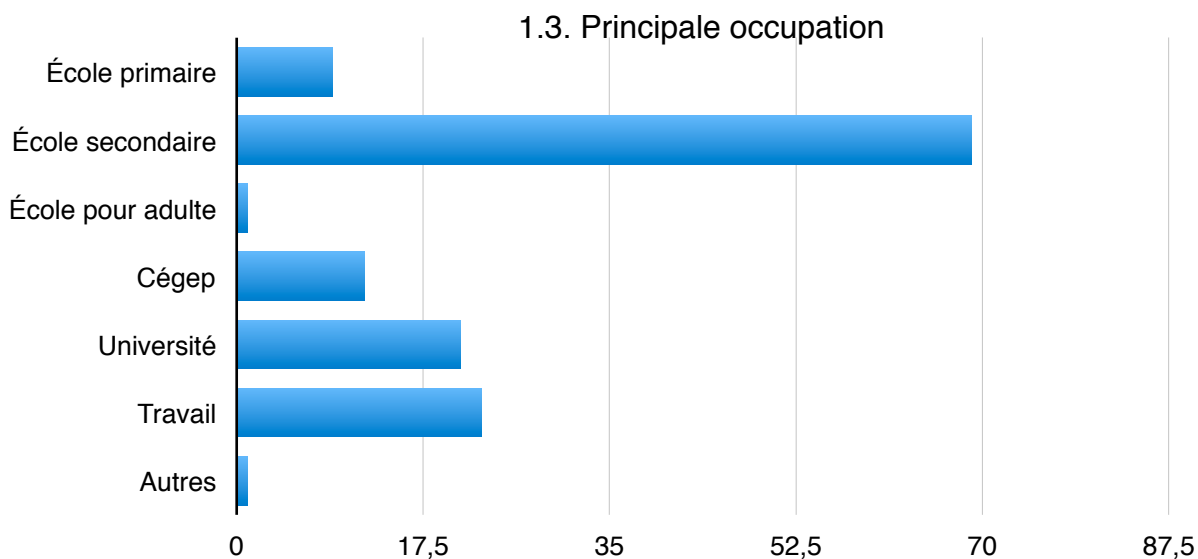


On observe qu'une distribution plutôt représentative de la jeunesse verdunoise a répondu au sondage. La proportion de jeunes de 12 à 15 ans reflète l'attention ayant été accordée aux jeunes de l'ÉSMR dans la stratégie d'échantillonnage.

1.2. Lieu de résidence



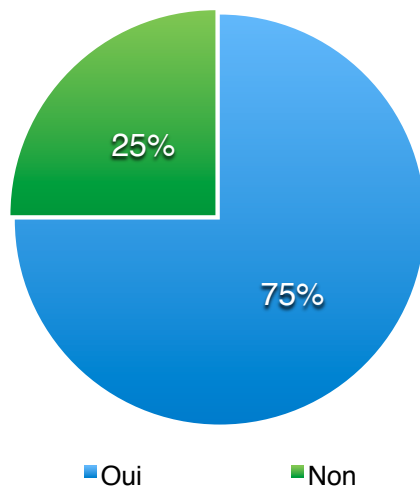
La vaste majorité des répondant-e-s résident à Verdun. La stratégie d'échantillonnage nous porte à croire qu'il est probable que les 13% de répondant-e-s ne résidant pas à Verdun s'intéressent particulièrement à cet arrondissement parce qu'ils demeurent près ou qu'ils ont déjà résidé à Verdun.



Outre la majorité de répondant-e-s issue des écoles secondaires, on observe une distribution variée des occupations des jeunes.

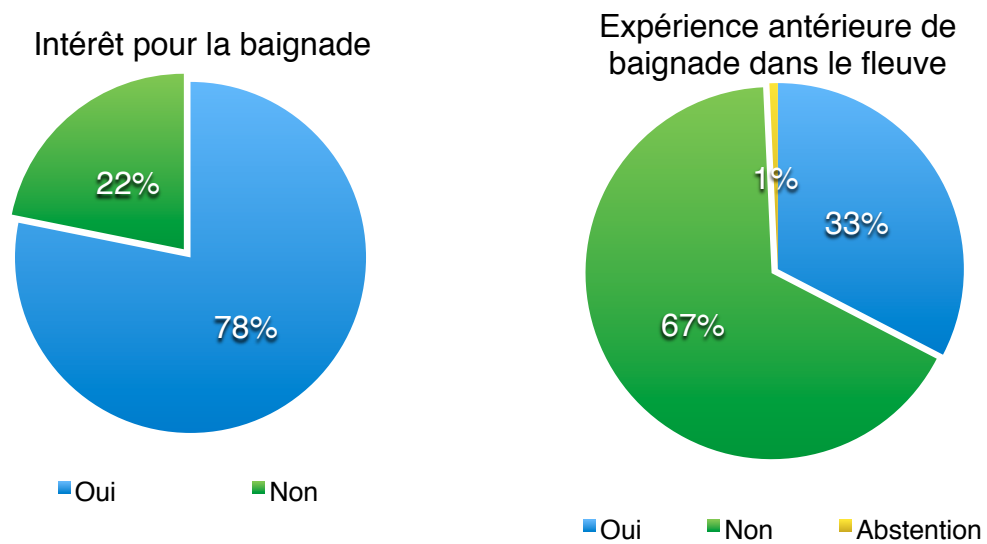
2. Connaissance du projet et fréquentation anticipée

2.1. Connaissance du projet



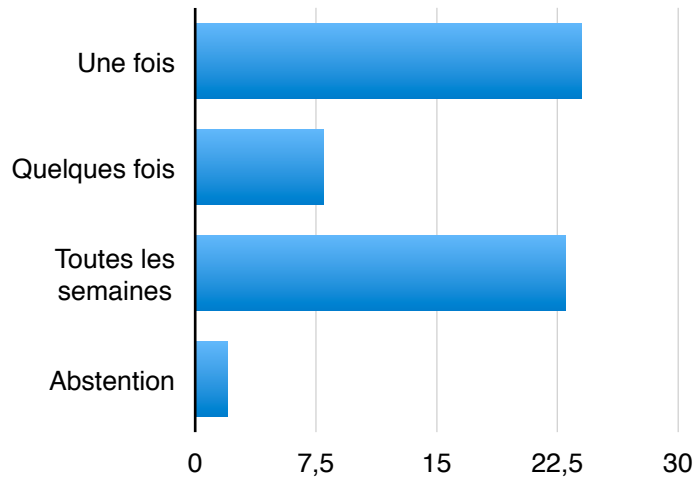
On remarque qu'une majorité des jeunes ayant répondu au sondage connaissait l'existence du projet de la plage, ce qui nous permet d'assumer que leur opinion sur le sujet est d'informations suffisantes pour être en mesure d'avoir une opinion sur le projet. Cela suggère également que la publicisation du projet a atteint la jeunesse de Verdun.

2.2. Intérêt et expérience antérieure concernant la baignade



On observe un intérêt assez marqué pour la baignade. On note toutefois que la baignade dans le fleuve serait une première expérience pour la majorité des répondant-e-s.

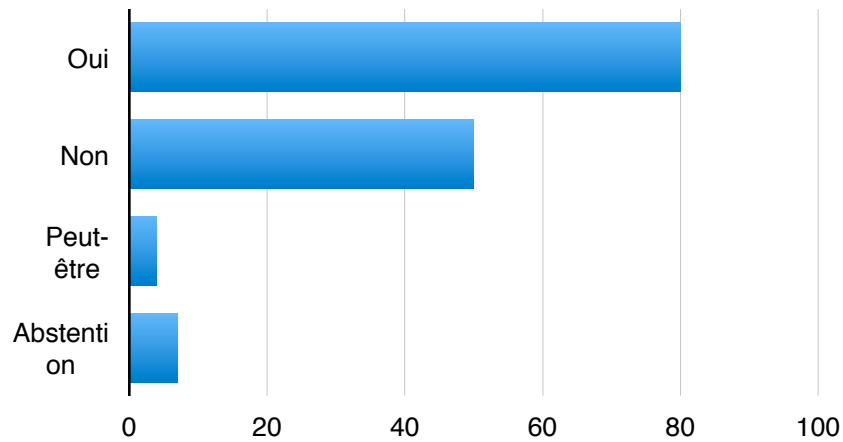
2.3. Fréquentation anticipée de la plage



Les données indiquent une variation marquée dans la fréquentation anticipée de la plage. Le fait qu'une part importante des répondant-e-s anticipent fréquenter la plage une fois, témoigne, au minimum, d'une curiosité à l'égard du projet de la plage à Verdun.

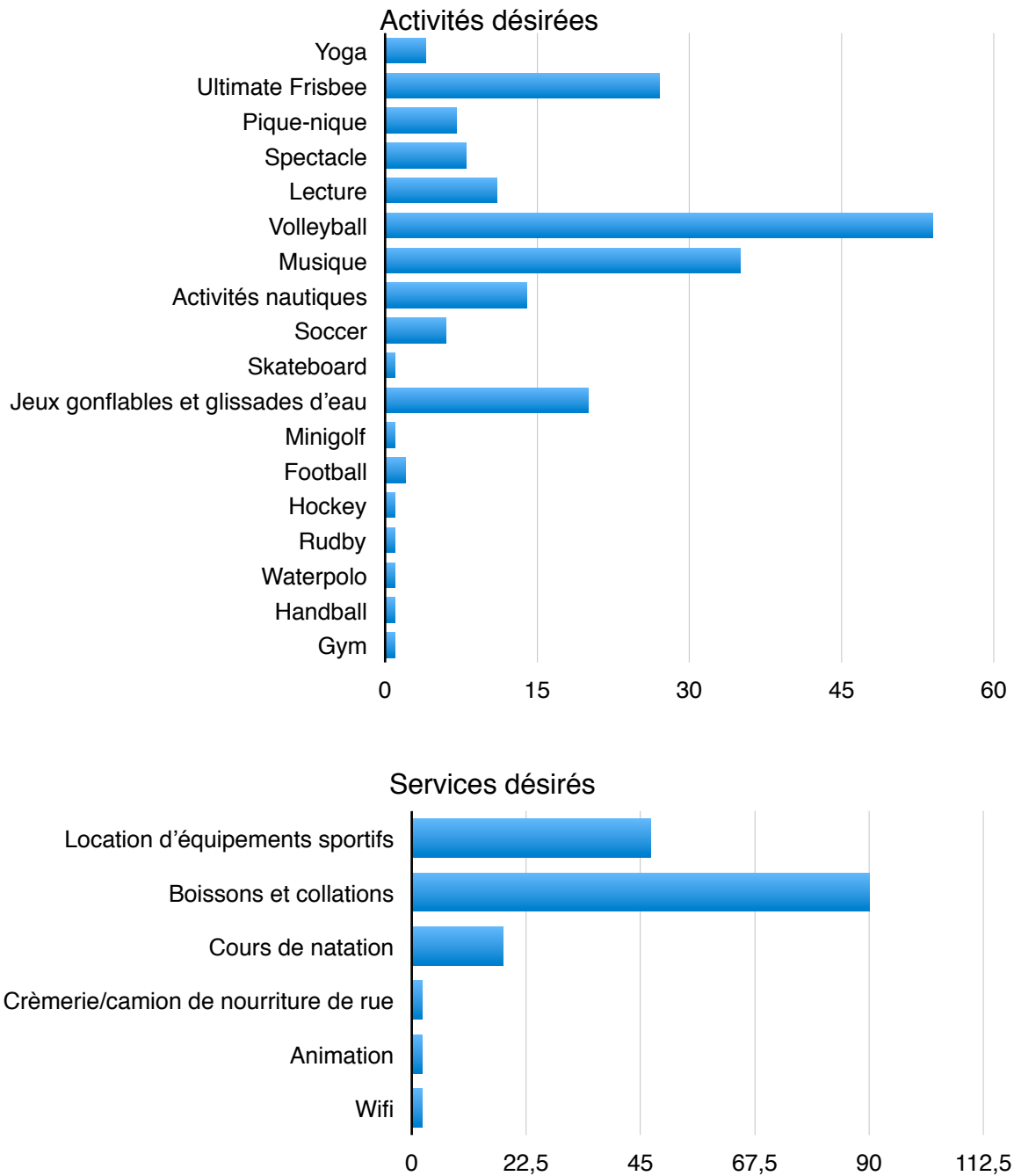
3. Suggestions sur l'aménagement de la plage et du *Pôle jeunesse*

3.1. Intérêt pour l'aménagement d'espaces réservés aux jeunes



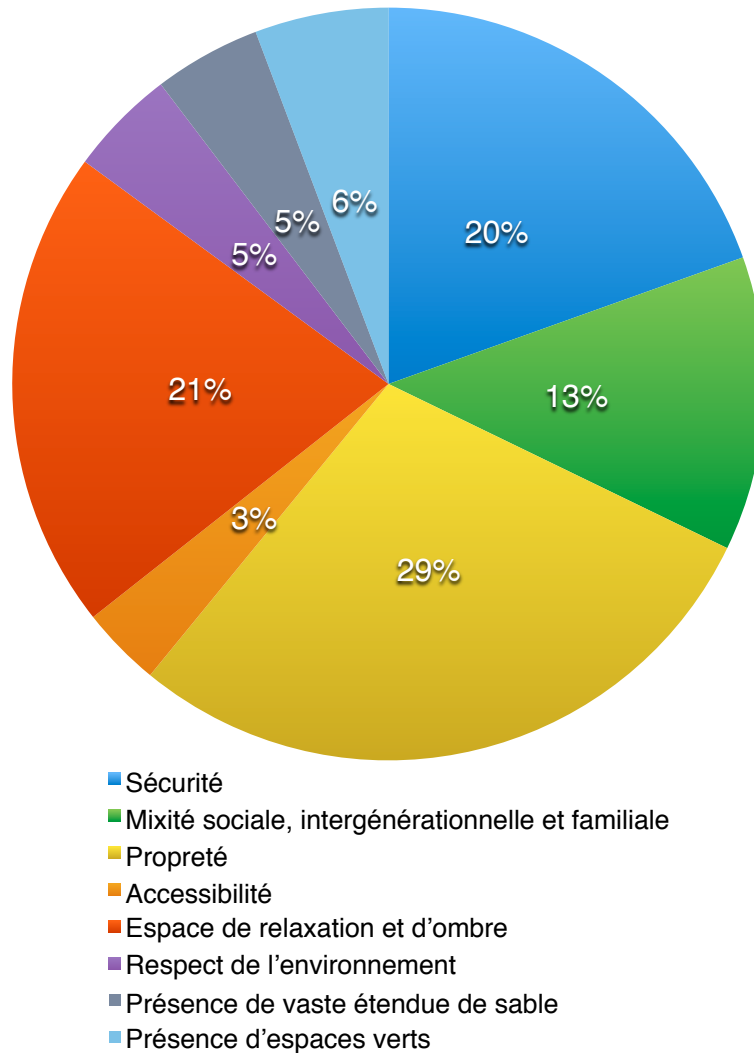
Malgré un intérêt marqué en faveur de l'aménagement d'espaces réservés aux jeunes, une importante part des répondant-e-s juge tout de même qu'ils et elles ne seront pas nécessairement plus intéressé-e-s à utiliser ces espaces.

3.2. Activités et services désirés



Les résultats illustrent une variété importante d'activités et de services désirés par les jeunes.

3.3. Facteurs de bien-être des usagers de la plage



Les facteurs de bien-être sont représentatifs des préoccupations des futurs usagers issus de la jeunesse. La sécurité et la propreté sont prépondérantes et représentent 49% des préoccupations.

Recommandations

Les recommandations suivront les considérations et les explications les concernant. De plus, nos recommandations se diviseront en trois sections : celles à propos de la plage et de ses environs, celles concernant la partie Est du parc Arthur-Therrien et les demandes des jeunes de l'ÉSMR et, enfin, les recommandations touchant l'ensemble du *Pôle jeunesse*.

Section plage et ses environs

Le CjV souhaite l'appropriation des espaces publics par les citoyens et les citoyennes. C'est pourquoi il serait pertinent qu'une plateforme physique et/ou virtuelle (application mobile, microsite ou autre outil de réservation en ligne) permettant le rassemblement des jeunes (et des moins jeunes) autour d'activités soit créée. Le CjV fait le pari que s'il est permis à la population d'investir certains espaces, elle le fera. La présente recommandation simplifie la tâche aux Verdunoises et Verdunois en instaurant un tableau organisationnel qu'ils et elles pourront aisément remplir. En ce sens, le CjV recommande:

1. **Qu'un système gratuit de plages horaires et d'espaces dédiés aux intérêts récréatifs, sportifs ou d'apprentissage de la population soit instauré. Qu'il soit organisé de sorte qu'une majorité de citoyennes et de citoyens puissent l'investir et le modeler à son image. Que ce système assure une priorité aux particuliers et aux organismes verdunois.**

Considérant que le *Pôle jeunesse* représente un nouvel espace aménagé où de nombreux jeunes pourront se rassembler, le CjV recommande qu'un lieu soit dédié spécifiquement à l'information et aux services offerts :

2. **Que soit aménagée une structure temporaire abritant le système de plages horaires et d'espaces dédiés, la bibliothèque de plage, les équipements disponibles ainsi qu'un présentoir physique ou virtuel d'informations sur les services et les activités offerts.**

En considérant le courant du fleuve, l'accessibilité des berges la nuit, l'absence de barrière physique à la baignade et l'incitatif à se baigner, par le simple fait d'aménager une plage, le CjV estime qu'il est nécessaire de s'attarder à la sécurité entourant celle-ci, d'autant plus qu'il s'agit d'une préoccupation des répondant-e-s (voir graphique 3.3.). La plage pourrait devenir un endroit de prédilection pour s'amuser après le coucher du soleil, notamment pour les jeunes. L'embauche d'un ou d'une garde de sécurité pour des rondes près de la

plage ainsi que des activités de sensibilisation concernant la baignade nocturne, l'alcool et tous les dangers leur étant associés sont toutes des options intéressantes pour augmenter la sécurité des lieux. En ce sens, le CjV recommande :

- 3. Que la sécurité de toutes et de tous soit assurée notamment par des mécanismes de prévention de la noyade et des activités de sensibilisation à la baignade sans surveillance aux berges de Verdun.**

Plusieurs répondant-e-s au sondage nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à la propreté de la plage et à la possibilité d'avoir des espaces de relaxation (voir graphique 3.3.). En ce sens, le CjV recommande :

- 4. Que l'arrondissement de Verdun s'assure que la plage sera propre et que certains espaces seront propices à la relaxation.**

Section Est du parc Arthur-Therrien et demandes des élèves de l'ÉSMR

Le Grand défi Pierre Lavoie, le triathlon de Verdun, les différentes courses et la vingtaine d'équipes sportives à l'ÉSMR sont de beaux exemples de l'importance du sport à Verdun. Les membres CjV sont conscients du dialogue qu'il y a entre l'organisation du Grand défi Pierre Lavoie et l'arrondissement de Verdun, et nous souhaitons confirmer l'appui de la jeunesse à ce projet. Néanmoins, l'absence de terrain de soccer dans le parc Arthur-Therrien serait bien dommage pour les nombreux jeunes fervents de ce sport. Rendre le terrain de football multifonctionnel permettrait de maximiser l'utilisation de l'espace disponible. Le CjV souhaite aussi que ce terrain soit synthétique pour assurer une qualité supérieure pour sa pratique. Non seulement ces deux recommandations faisaient partie des demandes de l'ÉSMR, mais ce type de projet représente exactement ce que le CjV souhaite prôner à travers le *Pôle jeunesse* : un espace commun où les jeunes pourront s'entraîner, échanger et se garder en santé autour d'activités sportives communes. Le CjV recommande :

- 5. Que soit aménagée une piste de course et d'athlétisme dans le parc Arthur-Therrien. Que soit considéré l'aménagement d'un terrain de football multifonctionnel synthétique.**

Vue la popularité des stations d'exercices extérieures dans d'autres arrondissements et l'importance déjà notée pour le sport, le CjV et les jeunes de l'ÉSMR croient que l'aménagement d'une zone d'entraînement extérieure à proximité de l'ÉSMR serait non seulement favorable aux jeunes, mais à l'ensemble des personnes utilisant la piste cyclable et le parc Arthur-Therrien. De

plus, il n'y a pas d'espace particulièrement dédié à la détente où les jeunes de l'ÉSMR pourraient se retrouver pendant leur heure du dîner ou après les cours. Les quelques estrades restantes sont insuffisantes. En ce sens, le CjV recommande :

6. **Que soit étudiée la possibilité d'aménager une zone d'entraînement extérieure constituée de stations d'exercices et de parkour. Que soit aménagée, aux abords de l'ÉSMR, une aire de détente incluant des chaises, des tables et des arbres.**

Recommandations générales

Étant données la diversité sociale, économique et culturelle verdunoise ainsi que les limitations physiques et psychologiques de certains citoyens de Verdun, nous tenons à affirmer l'importance pour nous que tous soient considérés dans les démarches d'aménagement et d'animation des lieux. En ce sens, le CjV recommande :

7. **Que l'ensemble du Pôle jeunesse soit le plus inclusif possible, notamment en encourageant la mixité et l'équité sociales, économiques et culturelles, tout en se rapprochant le plus possible de l'accessibilité universelle.**

Puisque la précarité financière et sociale est une réalité vécue par plusieurs jeunes de Verdun, le CjV croit que l'arrondissement a un rôle à jouer dans l'aplanissement des obstacles rencontrés par ces jeunes. Par leur embauche au sein de la Ville de Montréal, non seulement ces jeunes auraient-ils la chance et la possibilité de récolter un revenu décent, le salaire minimum de la Ville étant plus élevé que le salaire minimum québécois, mais cela leur permettrait aussi d'obtenir une expérience de travail significative. Dans la même visée inclusive, l'adoption du Plan d'action locale en accessibilité universelle de Verdun le 1er novembre 2016 représente un pas dans la bonne. En ce sens, le CjV recommande :

8. **Que soit priorisé l'emploi de jeunes Verdunoises et Verdunois en difficulté socioéconomique pour l'entretien des terrains, les postes de sauveteurs et de sauveteuses, les différents services et la gestion du matériel dans un objectif de réinsertion économique et sociale.**

Mot de la fin

Le dépôt du premier avis officiel du Conseil jeunesse de Verdun remplit ses membres de fierté. Après la première année de vie du CjV, l'avis sur le *Pôle jeunesse* représente beaucoup de travail, d'efforts, de rencontres, de discussions, de réflexions, de consultations et de collaboration.

Nous souhaitons ardemment que les intérêts et préoccupations mentionnés plus haut soit considérés dans les prochaines décisions entourant la plage et le parc Arthur-Therrien. De cette façon, le CjV encourage la mairie, les élues et les élus ainsi que l'ensemble des décideuses et décideurs politiques, à nous consulter régulièrement sur la panoplie d'enjeux peuplant le quotidien des affaires publiques pour permettre un vrai dialogue. Pour leur part, les membres du CjV s'engagent à œuvrer de concert avec les élus et les élues, les employés municipaux et les jeunes verdunois pour que ce pôle jeunesse réponde aux besoins de tous les Verdunois.

Par le dépôt de ce premier avis, le CjV espère inspirer plusieurs autres arrondissements à se doter, eux aussi, d'un conseil jeunesse local. À cet égard, les membres du CjV souhaiteraient remercier toutes les personnes qui les ont encouragés dans leurs démarches, soit les coordonnateurs Guy Lacroix, Olivier Guérin et Marc-André Gauthier, le Conseil jeunesse de Montréal, les élèves de l'École secondaire Monseigneur-Richard, les organismes communautaires verdunois, tous les jeunes et toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à nos activités ainsi que le maire Jean-François Parenteau et l'ensemble des conseillères et conseillers, Marie-Ève Brunet, Sterling Downey, Luc Gagnon, Manon Gauthier, Pierre L'Heureux et Marie-Andrée Mauger.

Annexe 1

Questionnaire

La plage de Verdun sera aménagée derrière l'Auditorium de Verdun à l'été 2017 dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal. Le Conseil jeunesse de Verdun aimerait avoir ton opinion pour que la plage soit à l'image des jeunes (25 ans et moins).

Questions de base

1. Quel âge as-tu?
2. Habites-tu à Verdun?
3. Quelle est ta principale occupation? Études, travail ou autre

Questions à réponses courtes

4. Avais-tu entendu parler de la plage de Verdun avant aujourd'hui?
5. Aimes-tu te baigner dans les piscines municipales ou les plages publiques (ex. plage du parc Jean-Drapeau)?
6. Est-ce que tu t'es déjà baigné dans le fleuve à Verdun?
7. Combien de fois penses-tu visiter la plage à l'été 2017?
 - a. 1 fois
 - b. Quelques fois
 - c. Toutes les semaines
8. S'il y avait des espaces ou des plages horaires réservés pour des activités pour les jeunes sur la plage ou dans ses environs, serais-tu porté à passer plus de tes temps libres à la plage?

Questions à développement

9. Quelles activités ou divertissements aimerais-tu pouvoir pratiquer sur la plage ou dans le parc Arthur-Therrien?
10. Quels services souhaiterais-tu avoir pour améliorer ta visite? (Exemple: Location d'équipements sportifs, cours de natation, vente de boissons rafraichissantes et collations, système de son, etc.)
11. Dis-nous qu'est-ce qui ferait en sorte que tu te sentiras bien à la plage. Écris tout ce qui te vient en tête!